

## Paul-Henri Spaak, Combats inachevés

**Légende:** Dans ses Mémoires, Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des Affaires étrangères, retrace les initiatives prises dans le courant de l'année 1955 pour relancer le processus de la construction économique européenne.

**Source:** SPAAK, Paul-Henri. Combats inachevés. Volume II: De l'espoir aux déceptions. Paris: Fayard, 1969. 444 p. (Les grandes études contemporaines). p. 61-65.

**Copyright:** (c) Paul-Henri Spaak

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive respectivement du CVCE et/ou de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser au CVCE ou aux auteurs ou ayants droit concernés.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/paul\\_henri\\_spaak\\_combats\\_inacheves-fr-a82ff01-9768-486a-a9d9-68b21b580206.html](http://www.cvce.eu/obj/paul_henri_spaak_combats_inacheves-fr-a82ff01-9768-486a-a9d9-68b21b580206.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

## Paul-Henri Spaak, *Combats inachevés*

[...]

La France pendant plusieurs années, sous l'impulsion de Robert Schuman, avait été le leader de la construction européenne. Elle révélait tout à coup la limite de ses audaces et la force des courants nationalistes encore puissants qui la traversaient.

Un certain désarroi se manifestait parmi les partisans de l'intégration. Pendant que les Anglais proposaient une solution pour les problèmes militaires et qu'intervenaient les accords de Londres, le Traité de Paris et l'entrée de l'Allemagne dans l'Alliance atlantique, les Européens se consultaient. Une nouvelle fois, je pris contact avec Jean Monnet. Alors que nous avions cru toucher au but et, à travers les travaux de l'Assemblée *ad hoc*, accomplir un pas décisif vers l'Europe politiquement unie, nous avons subi un cruel échec. Nous avions l'un et l'autre la conviction qu'il fallait réagir rapidement. Le *statut quo*, l'acceptation de la défaite, risquaient de briser le dynamisme heureux des dernières années, de créer le découragement et même de mettre en péril les réalités existantes.

[...]

Au début d'avril, j'écrivais à Adenauer, à Pinay, devenu ministre des Affaires étrangères, et à Martino, pour leur exposer mes idées. Il s'agissait dans mon esprit de régler à la fois les difficultés suscitées par la démission de Jean Monnet et de relancer l'idée européenne. Ces deux problèmes étaient liés. Si les ministres des Six se mettaient d'accord pour franchir une nouvelle étape vers l'intégration économique en centrant leurs efforts autour de la C.E.C.A., Jean Monnet reviendrait sur sa décision et pourrait, en sa qualité de président de la Haute Autorité, contribuer au succès de notre entreprise.

A mes trois collègues, je proposai donc de saisir l'occasion d'une prochaine réunion pour annoncer notre volonté « de relancer l'idée européenne en étendant les compétences de la Communauté du charbon et de l'acier. Cette extension de la Communauté pourrait s'appliquer à l'ensemble des formes actuelles d'énergie (électricité, gaz et carburants) et aux moyens de transport (chemins de fer, navigation fluviale, transports routiers et aériens). La mise en commun des efforts pour le développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques pourrait également être confiée à une organisation qui dépendrait de la C.E.C.A. Afin de réaliser cette extension, il serait urgent d'organiser une conférence internationale où l'idée serait examinée d'une manière pratique et dont le but serait d'ailleurs la rédaction d'un traité. La présidence de cette conférence pourrait être confiée à M. Monnet. »

Mon initiative fut reçue sans enthousiasme. De Bonn, de Paris, de Rome, on me conseilla patience et prudence.

Adenauer trouvait prématurée l'idée d'une conférence. Il proposait d'attendre l'entrée en vigueur du Traité de Paris avant d'entreprendre quoi que ce soit. Tout en n'étant pas adversaire, en principe, de l'extension des attributions de la C.E.C.A., il croyait nécessaire de se faire une idée précise de ce qu'elles pourraient être. Il suggérait la création d'un groupe de travail qui préparerait les décisions à prendre par les ministres.

Pinay était encore plus réticent. L'ambassadeur de Belgique à Paris, le baron Guillaume, avait été chargé de me dire qu'il fallait faire l'Europe « pas à pas » et non « au galop » ; qu'il redoutait l'opposition des adversaires de la C.E.D., restés très vigilants et dont un certain nombre faisait partie du cabinet ; qu'il pensait que si l'on ajoutait à l'autorité de la C.E.C.A. « des choses comme l'électricité et les transports, il pourrait y avoir en France une réaction et peut-être un vote qui ferait reculer pour très longtemps l'idée européenne » ; que personnellement favorable à Jean Monnet, il savait que ce nom en France était synonyme d'intégration complète et que le président du Conseil, Edgar Faure, n'était pas partisan de maintenir M. Monnet et moins encore d'étendre ses pouvoirs.

Martino dans sa réponse fut vague. En disant l'intérêt qu'il marquait pour mes propositions, il ajoutait que son gouvernement n'avait encore pris aucune position définitive.

Tout cela n'était pas encourageant. Mais, à côté de cette tendance prudente et attentiste, il y avait celle de mes collègues luxembourgeois et néerlandais. Elle était toute différente. Bech, avec qui j'entretenais des rapports constants, partageait mes idées. J'étais sûr de pouvoir compter sur son appui. Le rôle joué par Beyen dans ces négociations doit être souligné. Il n'est pas assez connu et apprécié. Il fut pourtant capital et fait de lui le véritable auteur de la relance qui devait donner naissance au Marché commun.

[...]

Alors que je proposais prudemment une relance européenne limitée, il défendait un plan beaucoup plus vaste. Dans un mémorandum qu'il me remettait le 4 avril, il expliquait pourquoi il n'était pas favorable à l'intégration fragmentée :

« Toute intégration partielle a tendance à résoudre les difficultés dans un secteur par des mesures qui portent atteinte à d'autres secteurs ou aux intérêts des consommateurs, et à conduire à l'exclusion de la concurrence étrangère. Ce n'est pas là le moyen d'augmenter la productivité européenne. Puis, l'intégration par secteur ne contribue pas à renforcer le sentiment de solidarité et d'unité de l'Europe dans la même mesure que l'intégration économique générale. Pour renforcer ce sentiment, il est essentiel que la notion d'une responsabilité commune des Etats européens pour le bien commun soit incorporée dans une organisation propre à suivre les intérêts généraux et dont l'organe exécutif est responsable non pas devant les gouvernements nationaux, mais devant un parlement supranational ».

Il concluait : « C'est pourquoi il semble opportun que nos trois gouvernements (ceux des pays du Benelux) se concertent pour prendre une initiative bien ordonnée qui pourrait être utilement annoncée à la réunion des ministres des Affaires étrangères de la C.E.C.A. Une telle initiative aurait pour objet de créer une communauté supra-nationale ayant pour tâche de réaliser l'intégration économique de l'Europe au sens général, en passant, par la voie d'une union douanière, à la réalisation d'une union économique. En définissant nettement notre point de vue, nous parviendrons à mettre fin à la confusion et au découragement parmi les partisans de l'intégration, ce qui me semble d'un intérêt tout à fait particulier pour l'avenir de l'intégration de l'Europe. »

[...]

Nous arrêtâmes facilement la tactique à suivre. Nous décidâmes, après avoir consulté Bech et obtenu son agrément, que nous défendrions à trois le plan Beyen dans toute sa rigueur, mais que nous garderions en réserve, en cas d'échec, les idées plus modestes relatives à l'extension des attributions de la C.E.C.A.

Une fois de plus, comme au moment de la négociation du Traité de Bruxelles en 1948, l'accord des trois ministres beneluxiens allait se révéler efficace. Il est permis d'affirmer que le succès de la conférence de Messine est dû en grande partie à leurs initiatives et à leur action commune.

[...]